

Image not found or type unknown



Donation d'un terrain d'un parent

Par **laetitia54200**, le **02/12/2017 à 16:17**

Bonjour

Nous avons fait construire une maison en 2009 et le terrain est une donation de mes parents. Nous sommes pacsés et nous venons de nous séparer, est-ce que mon ex doit régler une partie du terrain?

Par **Visiteur**, le **02/12/2017 à 22:35**

Bonjour,

En droit civil, la maison appartient au propriétaire du terrain, vous mêmes...

Charge à votre concubin de démontrer qu'il a participé à la construction et autre frais pour réclamer une "récompense".